

Rapport d'activité 2025



Accord partiel élargi sur le sport ,
Conseil de l'Europe

ACCORD PARTIEL ÉLARGI SUR LE SPORT (APES)

Rapport d'activité 2025

Uni·es autour de nos valeurs

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit :

« © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Division publications et identité visuelle (DPIV), Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à l'Accord partiel élargi sur le sport (APES),

Conseil de l'Europe,
F-67075 Strasbourg Cedex,
Courriel : sport.epas@coe.int

Conception de la couverture et mise en page :
Division publications et identité visuelle (DPIV),
Conseil de l'Europe

Photo : Conseil de l'Europe et Shutterstock

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPIV.

© Conseil de l'Europe, juin 2026
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
Solène Charuau, Présidente du Comité de direction de l'APES	5
Charlotte Girard Fabre, Présidente du Comité consultatif de l'APES	7
Stanislas Frossard, Secrétaire exécutif de l'APES et Chef de la Division Sport du Conseil de l'Europe	9
ÉTATS MEMBRES	11
Liste des États membres de l'APES	11
TEMPS FORTS	13
Conférence sur la diversité 2025 : Le sport et les défis intergénérationnels pour les jeunes et les seniors – Strasbourg, 21 octobre	13
Forum sur le sport et les droits humains 2025 – Paris, 16 décembre	14
MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DU SPORT (CES)	15
Visites de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES en Irlande et en Grèce	15
Visite de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES en Irlande – Dublin, 24-25 mars	15
Visite de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la CES en Grèce – Athènes, 25-26 juin	16
LES TROIS PILIERS DE L'APES	17
Pilier 1 – Sport éthique	17
Pilier 2 – Sport inclusif	19
Pilier 3 – Sport sûr	21
QUESTIONS STATUTAIRES	25
Les trois organes statutaires de l'APES	25
Budget	29
ACTION EXTÉRIEURE	31
Participation à des événements	31
Coopération avec l'Union européenne (UE)	32
Communication et visibilité	34

Avant-propos



Solène Charreau

Présidente du Comité de direction de l'APES

Forte d'une expérience de plus de sept ans comme responsable des relations internationales au ministère des sports en France, j'ai eu l'opportunité de travailler avec plusieurs institutions ou organisations internationales ayant une activité en lien avec le sport. Cette expérience m'a apporté la conviction que l'APES occupe une place singulière au sein de cet écosystème. C'est d'ailleurs ce qui a guidé ma candidature comme Présidente du Comité de direction de l'APES en 2025.

Cette singularité tient selon moi à plusieurs facteurs.

Le premier est l'ancrage fort de l'APES dans les priorités et les valeurs du Conseil de l'Europe, ainsi que son adossement aux Conventions du sport du Conseil de l'Europe, qui lui confèrent un cadre clair ainsi qu'une expertise à la fois technique et juridique que l'on retrouve peu ailleurs.

Le second est lié à la composition inédite de l'APES, alliant une enceinte de coopération intergouvernementale à un vaste réseau d'organisations non gouvernementales européennes représentant le mouvement sportif et la société civile. De cette composition naît un espace de dialogue structuré et pérenne, qui fait la force et participe à la vitalité de l'APES. Cette plateforme de dialogue apporte la garantie que les travaux de l'APES combinent à la fois orientations politiques et approche opérationnelle des sujets, au bénéfice des politiques publiques du sport en Europe.

La Charte européenne du sport, sur laquelle est fondée l'action de l'APES, est le reflet de cette complémentarité : l'expression d'une vision politique partagée pour le sport européen, fondée sur des valeurs, associée à des standards communs plus opérationnels venant guider les États membres pour le développement d'un sport sûr, éthique et inclusif.

En 2025, l'APES s'est attaché à illustrer l'un de ses principes fondateurs : la diversité, en organisant plusieurs événements de haut niveau et projets visant à développer l'accès à l'activité physique et sportive pour les publics qui, pour des raisons diverses, en sont les plus éloignés : les personnes en situation de handicap avec le lancement du projet conjoint « Sport pour toutes et tous » en mai ; les jeunes et les seniors avec la Conférence sur la diversité en octobre ; et les femmes lors du Forum sur le sport et les droits humains en décembre.

2026 s'annonce tout aussi riche et engageante avec le lancement du projet conjoint avec l'Union européenne « Actives et égales » et la conférence ministérielle en novembre à Monaco, qui traitera de la question de la protection des enfants dans le sport.

La dynamique très positive qui marque le rythme des accessions à l'APES est un signal très fort et très encourageant d'adhésion au projet et au travail de l'APES dont je me réjouis fortement.

Au niveau du Comité de direction de l'APES tout d'abord, puisque, après l'Irlande et le Danemark en 2024, l'Espagne a rejoint le Comité de direction de l'APES au tout début de l'année 2026. Le Comité de direction de l'APES compte ainsi désormais 42 États membres. Chaque nouvelle accession est la promesse d'une montée en puissance de l'APES et la reconnaissance de sa pertinence. Bienvenue donc à l'Espagne !

Au niveau du Comité consultatif, la dynamique est encore plus favorable. Face à l'engouement qui se traduit par de nombreuses demandes d'adhésion, le Comité de direction a récemment pris la décision d'élargir la taille du Comité consultatif, de 30 à 35 membres, pour pouvoir y accueillir de nouveaux membres. Le Comité de direction accordera un soin particulier à ce que ce comité soit le plus équilibré et représentatif possible, et que les nouveaux membres soient à même de promouvoir le plus largement possible les valeurs du Conseil de l'Europe dans et par le sport.



Charlotte Girard Fabre

Présidente du Comité consultatif de l'APES

Le Comité consultatif (CC) occupe une place définie au sein de l'APES : celle d'un espace de dialogue où les réalités du terrain viennent éclairer les orientations portées au niveau institutionnel.

Composé d'organisations sportives, d'ONG et d'acteurs de la société civile, il constitue avant tout un réseau d'expert-es du sport, engagés dans des contextes variés. À ce titre, il reflète les enjeux qui traversent aujourd'hui le secteur : intégrité, gouvernance, accès au sport, ou encore équité dans la répartition des ressources. Autant de sujets qui dépassent le cadre du sport lui-même et s'inscrivent pleinement dans les préoccupations de nos sociétés.

Dans ce contexte, le rôle du CC n'est pas de produire une vision parallèle, mais de contribuer à une compréhension partagée, en apportant des éclairages issus de la pratique, de l'expérience et de l'observation du terrain.

Sa valeur réside dans sa capacité à relier :

- ▶ des acteurs issus d'horizons différents ;
- ▶ des niveaux d'intervention, du local à l'international ;
- ▶ et surtout, les principes portés par la Charte européenne du sport à leur mise en œuvre concrète.

La complémentarité avec le Comité de direction est, à cet égard, essentielle. Elle permet de croiser les approches et d'inscrire les travaux de l'APES dans une dynamique véritablement partagée, où les politiques publiques et les réalités du terrain se nourrissent mutuellement.

C'est dans cet équilibre que le CC trouve pleinement sa place : non pas en marge, mais au cœur d'un dialogue permanent entre expertise et décision.

Cette articulation se traduit de manière concrète dans l'ensemble des activités menées au cours de l'année. Le CC contribue aux grandes étapes de la vie de l'APES : conférences thématiques, tables rondes, projets conjoints avec l'Union européenne, ou encore visites de soutien et suivi à la mise en œuvre de la Charte européenne du sport. Dans chacun de ces cadres, les membres apportent leur expertise, partagent des retours d'expérience et participent à la diffusion des principes et des outils développés.

À travers ces contributions, le CC participe à faire vivre les ambitions de la Charte : un sport plus sûr, plus sain et plus divers, accessible à toutes et tous, fondé sur le respect de la dignité humaine, de l'égalité des chances et des valeurs démocratiques. Il contribue ainsi à traduire ces principes en réalités opérationnelles, adaptées à la diversité des contextes.

Le Secrétariat, par son rôle de coordination et de mise en œuvre, constitue un appui essentiel à cette dynamique collective, au service à la fois du Comité de direction et du Comité consultatif.

Les partenariats s'inscrivent dans cette même logique. La coopération avec d'autres organisations internationales, qu'elles soient intergouvernementales ou non gouvernementales, permet de renforcer la cohérence des actions et d'inscrire les travaux de l'APES dans un écosystème élargi.

Dans un environnement où le sport est de plus en plus sollicité pour répondre à des enjeux sociétaux complexes, la capacité à articuler expertise, dialogue et action apparaît déterminante.

Le CC trouve ainsi sa place comme un espace de liaison et de contribution, au service d'un objectif commun : faire du sport un levier au service des valeurs fondamentales portées par le Conseil de l'Europe.



Stanislas Frossard

Secrétaire exécutif de l'APES et Chef de la Division Sport du Conseil de l'Europe

L'année 2025 s'inscrit résolument dans un contexte d'adversité. Sur la scène européenne et internationale, nous constatons un recul des valeurs démocratiques. Le sport, plus que jamais, se trouve à la croisée d'enjeux sociaux, culturels et politiques majeurs. Les principes d'égalité – en particulier l'égalité de genre –, la lutte contre la corruption, la défense des droits des personnes LGBTI ainsi que la protection des enfants continuent d'être contestés et fragilisés dans de nombreux contextes. L'autonomie du mouvement sportif est parfois remise en cause, et le sport lui-même instrumentalisé

au service de projets totalitaires ou discriminatoires. Dans cet environnement, notre mission et notre responsabilité collectives prennent une importance accrue.

Face à ces menaces, l'APES a su, tout au long de l'année, capitaliser sur ses atouts et renforcer sa détermination. Au-delà de ses comités et des Conventions du sport du Conseil de l'Europe, l'APES a développé et consolidé des réseaux avec des domaines clés tels que la justice, la santé publique, la lutte contre la criminalité économique, ainsi que la coopération avec la Cour européenne des droits de l'homme. Cette transversalité constitue la force distinctive de l'APES, qui fédère des expertises et institutions complémentaires au service d'un projet commun : rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr.

Dans cette perspective, l'APES a offert une plateforme unique de coopération intergouvernementale entre les autorités publiques de ses États membres. Elle a également encouragé le dialogue entre autorités publiques, fédérations sportives et organisations non gouvernementales. Elle peut s'appuyer sur les normes communes et en premier lieu la Charte européenne du sport. L'appui et l'implication active de notre Secrétaire Générale, conjugués à l'élan politique de nos conférences ministérielles et à l'interaction régulière avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ont permis d'inscrire l'intégrité du sport à l'agenda politique du plus haut niveau.

Ce rapport annuel témoigne de l'engagement de nos États membres et de l'ensemble de nos partenaires, qu'il s'agisse de la société civile, des organisations sportives ou des ONG impliquées dans le sport. Leur expertise, leur adaptabilité et leur créativité sont essentielles à la réussite de notre mission. C'est en continuant d'agir collectivement, en croisant nos différents réseaux, que nous pourrons relever de la manière la plus efficace les défis de notre temps.

J'espère que ce rapport sera lu comme le témoignage de notre engagement résolu, mais aussi comme un appel à poursuivre et à renforcer, partout et toujours, la défense de l'intégrité du sport. Celle-ci est indispensable pour permettre au sport de tenir pleinement ses promesses et de déployer tous ses bénéfices en matière d'éducation, de cohésion sociale et de santé.

États membres

LISTE DES ÉTATS MEMBRES DE L'APES

	Albanie		Lettonie
	Andorre		Liechtenstein
	Arménie		Lituanie
	Autriche		Luxembourg
	Azerbaïdjan		Macédoine du Nord
	Belgique		Malte
	Bosnie-Herzégovine		Maroc
	Bulgarie		Monaco
	Chypre		Monténégro
	Croatie		Norvège
	Danemark		Pays-Bas
	Estonie		Pologne
	Finlande		Portugal
	France		République slovaque
	Géorgie		Saint-Marin
	Grèce		Serbie
	Hongrie		Slovénie
	Irlande		Suisse
	Islande		Türkiye
	Israël		Ukraine
	Italie		

Temps forts

CONFÉRENCE SUR LA DIVERSITÉ 2025 : LE SPORT ET LES DÉFIS INTERGÉNÉRATIONNELS POUR LES JEUNES ET LES SENIORS – STRASBOURG, 21 OCTOBRE

La Conférence sur la diversité 2025 de l'APES a rassemblé des responsables politiques, des organisations sportives, des acteurs de la société civile et des praticien·nes autour d'une question commune qui occupe une place de plus en plus centrale dans les sociétés européennes : **comment le sport peut-il répondre à la fois aux besoins des jeunes et des seniors et servir d'espace où les générations se rencontrent, apprennent les unes des autres et coopèrent pour maintenir l'activité tout au long de la vie ?** Proposée en format hybride, la conférence portait sur le thème « Le sport et les défis intergénérationnels pour les jeunes et les seniors », en accord avec l'engagement de l'APES en faveur de politiques sportives inclusives qui ne laissent aucun groupe d'âge de côté.

Dans un contexte démographique en pleine mutation, les débats ont mis en évidence le double problème auquel sont confrontés de nombreux pays : d'une part, le recul de la pratique sportive chez les jeunes et, d'autre part, l'isolement croissant et les obstacles à l'activité physique chez les seniors. Les participant·es ont réfléchi à la manière dont le sport peut relever ces défis simultanément en favorisant des environnements adaptés aux seniors, des infrastructures accessibles et des programmes conçus pour renforcer l'interaction et la solidarité entre les générations. Tout au long de la journée, le sport est apparu non seulement comme un moyen de rester en bonne santé physique, mais aussi comme un levier puissant de consolidation des liens sociaux, de lutte contre la solitude et de soutien à l'épanouissement personnel à toutes les étapes de la vie.

En ouverture de la conférence, **Hanne Juncher**, directrice de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit du Conseil de l'Europe, et **Solène Charuau**, présidente du Comité de direction de l'APES, ont souligné combien il était important d'intégrer une perspective intergénérationnelle dans les politiques et les pratiques sportives. Le « coup de projecteur » du matin a apporté une dimension humaine au débat grâce aux témoignages de **Jean-Michel Oprendek**, expert sportif de haut niveau et ancien directeur technique de la Fédération française d'escrime, et d'**Ana Japaridze**, médaillée paralympique et championne des Jeux européens de la jeunesse, qui ont expliqué comment le sport a façonné leur vie, leur carrière et un sentiment d'appartenance intergénérationnel.

Les échanges se sont articulés autour de trois tables rondes thématiques, consacrées respectivement à l'engagement des jeunes dans le sport, au vieillissement actif et au rôle des initiatives intergénérationnelles pour rapprocher jeunes et seniors dans le cadre d'activités communes. Des exemples concrets présentés par les autorités de certains pays, des programmes locaux et des organisations internationales ont montré comment des aménagements inclusifs, une activité physique adaptée et des approches de proximité peuvent contribuer



à dépasser les obstacles liés à l'âge. Une démonstration de «football en marchant» sur la pelouse du Palais de l'Europe pendant la pause déjeuner a permis de voir concrètement ces principes en action, et montré que le sport adapté peut créer des espaces inclusifs où la participation, le plaisir et l'interaction sociale priment sur la performance.

FORUM SUR LE SPORT ET LES DROITS HUMAINS 2025 – PARIS, 16 DÉCEMBRE

La quatrième édition du Forum sur le sport et les droits humains s'est tenue en format hybride au Bureau du Conseil de l'Europe à Paris. Réunissant chaque année les acteurs clés du dialogue sur les nouveaux enjeux liés aux droits humains dans le sport, le Forum a placé cette année **la santé et le bien-être** au cœur des débats, dans un contexte marqué par une prise de conscience croissante de la pression physique et mentale qui pèse sur les sportifs et sportives à tous les niveaux.

Alors que les témoignages d'athlètes et de professionnel·les se multiplient, le Forum s'est penché sur deux aspects du lien entre le sport et le droit à la santé : **la santé des femmes et la santé mentale dans le sport**. Les participant·es ont analysé en quoi les systèmes sportifs ont, au fil du temps, négligé les spécificités physiologiques des femmes, perpétuant ainsi les inégalités de genre en matière de participation et de bien-être. Les échanges ont montré qu'il fallait aller au-delà des approches généralistes et concevoir des activités physiques, des environnements d'entraînement et des politiques qui répondent aux besoins de santé des femmes tout au long de leur vie. Cette réflexion s'appuie sur le travail mené depuis longtemps par l'APES dans le domaine de l'égalité de genre et sera approfondie dans le cadre du prochain projet conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne « Actives et égales » dont l'objectif est d'intégrer systématiquement les considérations relatives à la santé des femmes dans les systèmes sportifs.

Deuxième grand thème du Forum, la question de la santé mentale occupe une place de plus en plus centrale dans le monde du sport. Les intervenant·es ont parlé des effets cumulés sur le bien-être mental des athlètes, de la pression liée à la performance, de l'exposition médiatique, des réseaux sociaux, des risques liés aux jeux d'argent et de l'incertitude quant à leur carrière. Le Forum a été l'occasion d'échanges entre des athlètes concernés, des spécialistes de la santé, des organisations sportives et des pouvoirs publics. Il a ainsi permis de mettre en lumière des vulnérabilités longtemps restées invisibles, et de faire connaître des pratiques concrètes pour mieux prévenir les risques et favoriser le bien-être dans le sport.

Le Forum s'est articulé entre un séminaire public le matin et deux ateliers parallèles l'après-midi, de sorte que les participant·es ont pu passer de la réflexion à l'action. Les ateliers ont permis de déterminer comment le Conseil de l'Europe, avec l'APES et, plus largement, son cadre de droits humains, pouvait apporter une valeur ajoutée dans ces deux domaines et contribuer à l'élaboration de lignes directrices, d'outils et de politiques. Les résultats de ces échanges viendront aussi nourrir les travaux préparatoires de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui se penchera sur les bienfaits et les risques du sport pour la santé des enfants et des jeunes.



Mise en œuvre de la Charte européenne du sport (CES)

VISITES DE SOUTIEN ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CES EN IRLANDE ET EN GRÈCE

La **Charte européenne du sport** est la norme du Conseil de l'Europe qui établit les principes de base des politiques sportives nationales, permettant aux gouvernements de soutenir la pratique du sport pour toutes et tous et d'offrir diverses opportunités de pratiquer le sport dans des conditions bien définies.

Dans le cadre du mandat de l'APES, des visites de soutien et de suivi de la mise en œuvre de la Charte sont effectuées chaque année dans ses États membres par une équipe de l'APES.

Les **conclusions, recommandations et bonnes pratiques** identifiées lors de chaque visite sont compilées dans un rapport que l'APES transmet aux autorités locales. Les rapports adoptés sont mis à la disposition du public sur le [site web de la Division Sport](#).

VISITE DE SOUTIEN ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CES EN IRLANDE – DUBLIN, 24-25 MARS

Une équipe de l'APES a effectué une visite de soutien et de suivi à Dublin afin de faire progresser la mise en œuvre de la Charte européenne du sport dans les politiques et pratiques irlandaises. La visite était axée sur le renforcement des approches fondées sur les valeurs, inclusives et de bonne gouvernance en matière de sport pour toutes et tous en Irlande.

L'équipe a rencontré les principaux acteurs qui jouent un rôle actif dans la mise en œuvre d'un sport fondé sur des valeurs, notamment **Patrick O'Donovan**, ministre des Arts, des Médias, des Communications, de la Culture et du Sport, **Charlie McConalogue**, secrétaire d'État chargé des Sports et de la Politique postale et **Una May**, directrice générale de Sport Ireland, ainsi que des représentant-es du mouvement sportif et parasportif, des milieux éducatifs, des athlètes, du secteur privé, des médias et d'autres parties prenantes.

La délégation était composée de **Alexandre Husting** (Luxembourg), **Antonio Parrilla** (Italie) et **Charlotte Girard Fabre** (France), ainsi que de membres du Secrétariat de l'APES. Les réunions ont été complétées par des visites sur le terrain (grandes installations et projets sportifs locaux), ce qui a permis d'ancrer les échanges dans la réalité des pratiques opérationnelles.



VISITE DE SOUTIEN ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CES EN GRÈCE – ATHÈNES, 25-26 JUIN

Pour faire progresser la mise en œuvre de la Charte européenne du sport dans les politiques et pratiques grecques, une équipe de l'APES a effectué une visite de soutien et de suivi à Athènes.

La délégation a rencontré d'importants responsables engagés dans la promotion d'un sport fondé sur des valeurs en Grèce, notamment le ministre délégué à l'Éducation, aux Affaires religieuses et aux Sports, **Ioannis Vrotsis**, le vice-ministre de la Santé, **Marios Themistokleousas**, et le secrétaire général aux Sports, **George Mavrotas**, ainsi que des représentant-es du mouvement olympique et paralympique, des fédérations sportives, des athlètes, du secteur privé, des médias et d'autres parties prenantes. Ces réunions ont été complétées par des visites de grandes installations, notamment le stade olympique d'Athènes.

La délégation était composée de **Satu Heikkinen** (Finlande), **Michael Landau** (Monaco), **Jens Sejer Andersen** (Play the Game), **Diana Santos** (université de Leiria) et de membres du Secrétariat de l'APES.

Le Comité olympique hellénique a accueilli le 27 juin un atelier d'une demi-journée sur la gouvernance du sport, coorganisé par l'APES et le Comité international olympique avec le soutien du ministère grec de l'Éducation, des Affaires religieuses et des Sports. Cet événement a permis de promouvoir le cadre de référence du Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) et d'encourager sa mise en œuvre au sein de la communauté sportive grecque.



Les trois piliers de l'APES

PILIER 1 – SPORT ÉTHIQUE

Quatrième réunion du Réseau MARS – Strasbourg, 1^{er}-2 juillet

Le Réseau de magistrat-es/procureur-es responsables du sport (Réseau MARS), créé sous l'autorité de l'APES, vise à renforcer la coopération judiciaire internationale et l'échange d'informations dans le domaine de la protection de l'intégrité du sport.

Le Réseau MARS a tenu sa quatrième réunion annuelle à Strasbourg (France). Dans le cadre des échanges, qui ont porté sur la présence du crime organisé dans le sport, les expert-es se sont penchés sur les méthodes criminelles, la collecte de preuves et la coopération avec les services répressifs. Des séances ont en outre été consacrées à la manipulation des compétitions, à la lutte contre le dopage et aux dispositifs de sécurité pour les grands événements. Dans une démarche de renforcement des liens opérationnels entre le pouvoir judiciaire et le mouvement sportif en matière de protection de l'intégrité du sport, le Réseau a eu le 2 juillet un échange approfondi avec des représentant-es d'organisations sportives.

Cette réunion a conforté le rôle du Réseau MARS en tant que plateforme pour une action judiciaire coordonnée contre la corruption et les menaces criminelles pesant sur l'intégrité du sport.

Bureau du Réseau MARS

Président

- Jean-Yves Lourgouilloux (France), Procureur de la République Adjoint, Tribunal judiciaire de Marseille

Vice-présidente

- Ann Lukowiak (Belgique), Magistrate Fédérale, Parquet fédéral

Membres du Bureau

- Konstantinos Spyropoulos (Grèce), Procureur, Tribunal de première instance d'Athènes
- Mikolaj Tybirczy (Pologne), Procureur, Parquet national
- Igor Ćorluka (Bosnie-Herzégovine), Conseiller expert, Agence pour la prévention de la corruption et la coordination de la lutte contre la corruption



Quatrième réunion sur la cartographie des installations sportives – Strasbourg, 12 septembre

La durabilité sociale et les installations sportives occupent une place de plus en plus importante dans les activités de l'APES, qui cherche à promouvoir des infrastructures sportives inclusives, accessibles et durables dans l'ensemble de ses États membres.

La quatrième réunion sur la cartographie des installations sportives s'est tenue en format hybride. Sur le thème de la **durabilité sociale des installations sportives**, il a été question du rôle de ces équipements dans la promotion de la cohésion sociale, du respect de l'égalité d'accès, du soutien à des collectivités en bonne santé et de l'élaboration de modèles de financement durables. Les participant-es ont échangé des informations sur les travaux de cartographie en cours, les indicateurs essentiels, les bonnes pratiques et les différentes approches stratégiques, à la lumière du récent **Livre blanc sur la durabilité sociale et les installations sportives** élaboré par l'APES et l'**Institut Mulier**.

Chercheurs et chercheuses, responsables en charge de l'élaboration des politiques nationales et représentant-es du mouvement sportif étaient présents, pour trouver des solutions concrètes permettant que les installations sportives restent abordables et inclusives, conformément au principe du sport pour toutes et tous énoncé dans la Charte européenne du sport. Ce sujet reste une priorité pour l'APES et la prochaine réunion sur la cartographie des installations sportives, prévue en 2026, sera consacrée à l'égalité d'accès aux installations sportives.



@Shutterstock

PILIER 2 –SPORT INCLUSIF

Table ronde sur la santé des femmes et le sport – Strasbourg, 7 mars

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'APES a organisé un petit-déjeuner-débat sur la santé des femmes et le sport. Cette table ronde tenue dans un format hybride a réuni des sportifs et sportives, des médecins, des chercheurs et chercheuses, des représentant-es d'associations d'athlètes et d'organisations sportives sur cette dimension de l'égalité de genre dans le sport, qui reste très peu prise en compte dans les politiques, la recherche et la pratique. Les échanges ont abordé la question de la place marginale qu'occupe bien souvent la santé des femmes dans les systèmes d'entraînement et les cadres institutionnels, ainsi que **la nécessité urgente d'intégrer les considérations de santé spécifiques au genre dans la gouvernance du sport, l'éducation et les environnements de performance dans toute l'Europe.**

Dans son allocution d'ouverture, **Gianluca Esposito**, Directeur général Droits humains et État de droit, Conseil de l'Europe, a rappelé le rôle prépondérant joué depuis longtemps par l'APES pour promouvoir l'égalité dans le sport, soulignant toutefois la persistance d'inégalités structurelles profondément enracinées. Il a insisté sur le fait que la santé des femmes dans le sport demeure largement absente des débats au niveau européen et a appelé de ses vœux un engagement politique et institutionnel durable pour traduire cette prise de conscience en mesures concrètes et en changements opérationnels.

Le débat s'est articulé autour de deux tables rondes. La première était consacrée au vécu des athlètes et à la manière dont les environnements de haut niveau affectent la santé physique et mentale des femmes. La deuxième a mis l'accent sur les solutions, la sensibilisation et l'éducation à l'échelle du continent.

Au cours des échanges, les participant-es ont examiné les principaux problèmes sanitaires liés au surentraînement, aux troubles alimentaires, aux menstruations, à la maternité, à la périménopause, à la ménopause et à la santé mentale, et n'ont pas manqué d'aborder les tabous culturels et les silences institutionnels qui continuent d'entourer ces questions dans le sport. Les échanges ont montré qu'il était nécessaire de mieux former le personnel d'entraînement et d'encadrement, de renforcer la collecte de données, et de mettre en place des politiques spécifiques pour protéger et promouvoir la santé des femmes tout au long de leur carrière sportive, à tous les niveaux.



Dialogues Nord-Sud – Strasbourg, 21 mai

L'édition 2025 des Dialogues Nord-Sud, intitulée «De la compétition à la coopération: le pouvoir du sport comme outil de développement et d'inclusion», a été organisée par le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe en collaboration avec l'APES. La table ronde, en format hybride, a réuni des représentant-es d'institutions internationales, du mouvement sportif et des athlètes, qui ont examiné le rôle du sport fondé sur des valeurs en tant que moteur du développement, de l'inclusion et des droits humains.

S'appuyant sur les travaux des lauréats du Prix Nord-Sud 2024, les échanges ont porté sur **l'inclusion dans et par le sport**, en particulier pour les groupes vulnérables tels que les personnes migrantes ou réfugiées. Les interventions ont mis en avant la capacité du sport à promouvoir la cohésion sociale, l'éducation et la résilience, et ont également abordé les problèmes d'intégrité, de protection et de gouvernance auxquels il faut s'attaquer pour garantir que le sport reste un espace sûr et respectueux des droits. Des responsables du mouvement olympique, de l'APES et des instances sportives régionales ont souligné la nécessité d'une coopération renforcée entre les pouvoirs publics, les organisations sportives et la société civile.

Les Dialogues ont été l'occasion de lancer le nouveau cours en ligne du **Programme d'éducation aux droits humains pour les jeunes (HEY)** intitulé «Pour un sport responsable, sûr, inclusif et éthique». Mis au point par le Centre Nord-Sud en étroite collaboration avec l'APES, le **Conseil des sports de l'Union africaine** et l'**Organisation internationale de la Francophonie**, ce cours s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 30 ans vivant en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Il vise à renforcer la compréhension des cadres relatifs aux droits humains dans le sport, de la structure et de la gouvernance de l'écosystème sportif, ainsi que des nouveaux défis en matière d'intégrité. La première édition s'est déroulée en ligne en français du 30 juin au 27 juillet 2025. Des sessions destinées aux formateurs et formatrices sont prévues pour 2026, pour soutenir la formation en cascade aux niveaux national et local.



PILIER 3 – SPORT SÛR

Pool d'expert-es internationaux sur un sport sûr

Le Pool d'expert-es internationaux sur un sport sûr est le point d'entrée unique à une source d'expertise multidisciplinaire à nulle autre pareille, qui couvre toutes les formes de violences et d'abus sexuels concernant les enfants dans le sport. Il rassemble des responsables politiques, des universitaires, des chercheurs et chercheuses, des spécialistes du soutien aux personnes ayant vécu des violences, ainsi que trois nouvelles catégories de membres : des responsables de la protection (des enfants), des formateurs et formatrices/consultant-es et des personnes qui agissent pour changer les choses. Il offre des possibilités d'apprentissage par les pairs, de renforcement des capacités et de facilitation des échanges entre toutes les personnes qui contribuent à prévenir et à combattre toute forme de violence et d'abus concernant les enfants dans le sport.

Réunion annuelle du Pool d'expert-es internationaux sur un sport sûr : des environnements plus sûrs pour les enfants dans les associations sportives – Paris, 13-14 novembre

Le Pool d'expert-es internationaux sur un sport sûr a tenu sa quatrième réunion annuelle dans un format hybride. Expert-es, responsables politiques et praticien·nes ont réfléchi ensemble aux enjeux actuels en matière de protection des mineurs et proposé des solutions concrètes pour renforcer la sécurité dans le milieu sportif.

Dans le cadre de la réunion annuelle, un séminaire sur la « Création d'environnements plus sûrs pour les enfants dans les associations sportives » a été organisé en coopération avec le **Comité national olympique et sportif français (CNOSF)**. Il a permis à des responsables de la protection des enfants et à des membres du personnel d'associations d'échanger directement avec des expert-es internationaux sur la manière de mettre en pratique les principes de protection au quotidien au sein des clubs et des fédérations. Les échanges ont porté sur les difficultés concrètes rencontrées par les organisations sportives qui travaillent avec des enfants et des jeunes, ainsi que sur le renforcement de leurs capacités à prévenir, détecter et gérer les risques.

Les intervenants et intervenantes ont abordé un large éventail de **questions relatives à la protection des mineurs**, et notamment : comment soutenir les personnes qui ont subi des abus, ainsi que celles qui dénoncent des abus ? Comment mener des enquêtes dans le respect des droits et en tenant compte des besoins des enfants ? Comment protéger le sport contre l'exploitation et la traite des êtres humains ? La question de la responsabilité des organisations sportives de créer des environnements où les enfants se sentent en sécurité, écoutés et protégés, et où la protection des mineurs est ancrée dans la culture organisationnelle plutôt que considérée comme une simple exigence formelle a fait l'objet de débats approfondis. L'échange d'expériences et de pratiques a mis en évidence l'importance de la coopération entre les autorités publiques, les instances sportives et les organisations spécialisées aux niveaux national et international.



@CNOSF

La réunion a été l'occasion pour le Pool de présenter son principal document attendu pour 2025 : les **Lignes directrices pour un recrutement plus sûr dans le sport**. Il s'agit d'un guide destiné aux États et aux organisations sportives, qui les aide à mettre en place des processus efficaces pour recruter et sélectionner les professionnel·les et les bénévoles travaillant avec des enfants conformément aux normes internationales en matière de droits humains. L'objectif est d'aider les instances sportives à renforcer la prévention à un stade précoce, en faisant en sorte que les pratiques de recrutement réduisent les risques et favorisent une culture de la sécurité et de la responsabilité.

Lors de la réunion annuelle à huis clos, les membres du Pool ont examiné les priorités futures, notamment la préparation de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui se tiendra à Monaco en 2026 et aura pour thème « Un sport plus sûr et plus sain pour tous les enfants ». Les échanges ont mis en évidence la continuité entre les travaux du Pool, l'élaboration des politiques dans le cadre de l'APES et le dialogue au niveau ministériel, ce qui renforce l'engagement à long terme en faveur de la protection des droits et du bien-être des enfants dans le sport.

Donnons de la voix (*Start to Talk*)

Ce projet aide les autorités nationales responsables du sport à établir des feuilles de route propres à leur pays en vue d'élaborer et de mettre en œuvre de manière efficace des politiques de protection de l'enfance dans le sport, comprenant des mesures concrètes comme la désignation de responsables de la protection des enfants dans le sport.

Table ronde *Donnons de la voix* – Nicosie (Chypre), 21 novembre

La protection des enfants dans le sport est l'une des priorités de l'APES, qui y œuvre notamment à travers le projet *Donnons de la voix*.

Après le bon déroulement d'une campagne *Donnons de la voix* à Chypre en 2024, l'APES a continué de soutenir l'**Organisation sportive chypriote** en 2025 dans la mise en œuvre concrète du cadre législatif et politique national en matière de protection de l'enfance. Cette phase a porté essentiellement sur la transposition des normes nationales en pratiques opérationnelles au sein de quatre fédérations sportives pilotes : le football, la natation, la gymnastique et le triathlon.

Une première table ronde technique a réuni les responsables de la protection des enfants des quatre fédérations sportives concernées ainsi que des représentant·es de l'Organisation sportive chypriote et du **Conseil Foni**, qui est chargé de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les abus sexuels et l'exploitation des enfants. La réunion a également bénéficié de la participation de responsables de l'**UEFA**, de l'unité de **World Aquatics** chargée de l'intégrité et de membres du **groupe de travail *Donnons de la voix***. Les échanges ont porté sur les éléments essentiels de la protection des enfants, notamment les mesures de gouvernance, les mécanismes de signalement, les rôles et responsabilités, ainsi que le respect des normes nationales et internationales.



Cette table ronde a permis de dispenser des conseils techniques ciblés, adaptés aux contextes spécifiques de chaque discipline sportive, et a favorisé une compréhension commune des exigences en matière de protection de l'enfance parmi toutes les parties prenantes concernées. Les échanges ont directement contribué à l'élaboration des principaux résultats attendus du projet, à savoir des politiques et des procédures de protection des enfants sur mesure, adaptées aux besoins et aux profils de risque de chacune des quatre fédérations sportives pilotes.

Une deuxième table ronde est prévue pour 2026. Les cadres de protection définitifs y seront présentés aux fédérations participant au projet pilote, ainsi qu'aux autorités publiques concernées et aux acteurs du monde du sport. Cette prochaine étape favorisera une diffusion et une adoption plus larges, contribuant ainsi à l'intégration durable des normes de protection des enfants dans le monde sportif chypriote.

Le sport sûr comme espace d'éducation aux droits humains : événement organisé en marge de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies – Genève (Suisse), 12 mars

L'APES a organisé un événement parallèle intitulé « Le sport sûr comme espace d'éducation aux droits humains » en marge de la **58^e session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies**. Tenu en format hybride, il s'inscrivait dans le cadre du projet Donnons de la voix, qui vise à protéger les enfants et les jeunes contre toutes les formes de violence et d'abus dans le sport.

L'événement a été coorganisé avec la **Mission permanente du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies à Genève**, la **Représentation permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe** et la **Mission permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève**, et coparrainé par plusieurs missions permanentes ainsi que par l'**UNICEF**. Des spécialistes des droits de l'enfant, de l'éducation et du sport ont examiné le rôle des environnements sportifs sûrs, inclusifs et respectueux des droits comme cadres de l'éducation aux droits humains. Les intervenant-es ont expliqué combien la protection, un encadrement éthique et la participation étaient essentiels pour permettre aux enfants de jouir de leurs droits, de les comprendre et de les exercer à travers le sport.



Questions statutaires

LES TROIS ORGANES STATUTAIRES DE L'APES

Comité de direction

Le Comité de direction et le Comité consultatif de l'APES ont tenu leur **réunion plénière conjointe** annuelle les 14 et 15 mai à Strasbourg. Celle-ci, qui a rassemblé des représentant·es des gouvernements et des acteurs du mouvement sportif européen, a été l'occasion de faire le point sur les travaux en cours et de définir les priorités pour la période à suivre.

Les échanges ont porté sur la promotion et la mise en œuvre de la **Charte européenne du sport**, les progrès du programme d'activités de l'APES et les grandes échéances à venir, notamment la Conférence sur la diversité de 2025 et la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui se tiendra à Monaco en novembre 2026. Outre les travaux en cours sur **un recrutement plus sûr dans le sport** et sur **l'autonomie du sport et la bonne gouvernance**, dans le prolongement de la résolution sur la gouvernance collaborative dans le sport, les membres ont également fait le point sur la mise en œuvre de la **stratégie 2024-2025 de l'APES** et examiné le **projet de stratégie pour 2026-2027**.

Un échange de vues spécifique a eu lieu à la suite d'une présentation de la **délégation ukrainienne**, qui a évoqué les répercussions de la guerre sur le sport en Ukraine, notamment les dégâts causés aux infrastructures et les difficultés rencontrées par les athlètes et les organisations sportives. La nécessité de poursuivre la réflexion au sein de l'APES sur le sport dans les situations d'urgence et sur le retour à la normale après la crise a été soulignée lors de cette intervention.

Le Comité de direction a procédé à l'élection de son nouveau Bureau lors de sa réunion à huis clos. **Solène Charuau** (France) et **Ioanna Paraskevopoulou** (Chypre) ont été élues respectivement présidente et vice-présidente. **Antonio Parrilla** (Italie), **Simon De Coster** (Belgique), **Marija Jurčević** (Croatie) et **Elnur Mammadov** (Azerbaïdjan) ont été élus représentant·es des régions. **Solène Charuau** a été désignée rapporteure pour l'égalité de genre.

La réunion plénière conjointe s'est conclue avec le lancement du projet conjoint Union européenne-Conseil de l'Europe « Sport pour toutes et tous: promouvoir l'inclusion et lutter contre la discrimination envers les personnes en situation de handicap ».



Bureau du Comité de direction

- ▶ **Solène Charuau** (France), Présidente
- ▶ **Ioanna Paraskevopoulou** (Chypre), Vice-présidente
- ▶ **Antonio Parrilla** (Italie), Région 1
- ▶ **Simon De Coster** (Belgique), Région 2
- ▶ **Marija Jurčević** (Croatie), Région 3
- ▶ **Elnur Mammadov** (Azerbaïdjan), Région 4
- ▶ **Florian Botto, Catherine Farneti et Michael Landau** (Monaco), pays hôte de la Conférence des Ministres responsables du Sport 2026
- ▶ **Charlotte Girard Fabre** (Fédération Internationale pour les Juges et Arbitres Sportifs – IFSO), Présidente du Comité consultatif
- ▶ **Mogens Kirkeby** (Association Internationale du Sport et de la Culture – ISCA), Vice-président du Comité consultatif

Rapporteure pour l'égalité de genre :

- ▶ **Solène Charuau** (France)



Comité consultatif

Lors de sa réunion plénière à huis clos du 14 mai, le Comité consultatif de l'APES a élu un nouveau membre à son Bureau, **Guido Battaglia** (Centre pour le sport et les droits de l'homme). La prochaine élection du Bureau aura lieu en mai 2026.

Bureau du Comité consultatif

- ▶ **Charlotte Girard Fabre** (Fédération Internationale pour les Juges et Arbitres Sportifs – IFSO), Présidente
- ▶ **Mogens Kirkeby** (Association Internationale du Sport et de la Culture – ISCA), Vice-président
- ▶ **Andrej Pisl** (Association européenne du sport universitaire – EUSA)
- ▶ **Annamarie Phelps** (Comités Olympiques Européens – COE)
- ▶ **Guido Battaglia** (Centre pour le sport et les droits de l'homme – CSHR)
- ▶ **Patrik Perosa** (Organisation internationale de la danse – IDO)

Rapporteure pour l'égalité de genre :

- ▶ **Marie Denitton** (Organisation européenne non gouvernementale des sports – ENGSO).



Comité statutaire

Le Comité statutaire est composé des représentant-es au Comité des Ministres des États membres du Conseil de l'Europe qui sont membres de l'APES, et de représentant-es désignés à cet effet par les États qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe mais qui participent aux travaux de l'APES. Il adopte chaque année le budget pour toutes les dépenses liées à la mise en œuvre du programme d'activités.

Le Comité statutaire de l'APES a tenu sa 20^e réunion le 12 novembre sous la présidence des autorités monégasques, représentées par **S.E. l'ambassadeur Gabriel Revel**, Représentant permanent de Monaco auprès du Conseil de l'Europe. Au cours de la séance restreinte, le Comité a pris note du barème des contributions au budget 2026 de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) qui lui était soumis pour approbation. Il a également pris note du programme pour 2024-2027 et du budget correspondant pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026. Lors de la séance élargie qui a suivi, deux exposés sur la santé mentale et le sport ont été présentés : l'un par **Marie Agostinucci**, maîtresse de conférences à l'université de Strasbourg, l'autre par **Ann-Sophie Duyck**, ancienne cycliste professionnelle belge et actuelle codirectrice de United Athletes, qui a apporté le point de vue d'une athlète. Le Comité a ensuite eu une séance très animée de questions-réponses avec les deux intervenantes, suivie d'une réception offerte par les autorités monégasques.



BUDGET

Le budget de l'APES pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 s'élevait à 1 321 800 EUR.

La répartition des **contributions obligatoires des États membres** à ce budget 2025 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Contributions des États membres au budget de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) pour l'exercice 2025

ÉTATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE	Clé de répartition %	Montant des contributions en €
ALBANIE	0,7440	9 834,19
ANDORRE	0,7440	9 834,19
ARMÉNIE	0,7440	9 834,19
AUTRICHE	3,0771	40 673,11
AZERBAÏDJAN	0,7440	9 834,19
BELGIQUE	3,7965	50 182,14
BOSNIE-HERZÉGOVINE	0,7440	9 834,19
BULGARIE	0,7440	9 834,19
CROATIE	0,7440	9 834,19
CHYPRE	0,7440	9 834,19
DANEMARK	2,5158	33 253,85
ESTONIE	0,7440	9 834,19
FINLANDE	1,8901	24 983,34
FRANCE	15,7200	207 786,96
GÉORGIE	0,7440	9 834,19
GRÈCE	1,5824	20 916,17
HONGRIE	1,3482	17 820,51
ISLANDE	0,7440	9 834,19
IRLANDE	3,1105	41 114,59
ITALIE	15,7200	207 786,96
LETTONIE	0,7440	9 834,19
LIECHTENSTEIN	0,7440	9 834,19
LITUANIE	0,7440	9 834,19
LUXEMBOURG	0,7440	9 834,19
MALTE	0,7440	9 834,19
MONACO	0,7440	9 834,19
MONTÉNÉGRO	0,7440	9 834,19
PAYS-BAS	6,4751	85 587,87
MACÉDOINE DU NORD	0,7440	9 834,19
NORVÈGE	3,0468	40 272,61
POLOGNE	5,1853	68 539,30
PORTUGAL	1,8116	23 945,73
SAINT-MARIN	0,7440	9 834,19
SERBIE	0,7440	9 834,19
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE	0,8545	11 294,78
SLOVÉNIE	0,7440	9 834,19
SUISSE	5,0876	67 247,90
TÜRKIYE	7,6132	100 631,28
UKRAINE	2,3762	31 408,61
NON-MEMBERS OF THE COUNCIL OF EUROPE		
ISRAËL	1,4910	19 708,04
MAROC	0,9301	12 294,07
TOTAL	100,0000	1 321 800,00

Action extérieure

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

Les perspectives des jeunes en action : les accords partiels du Conseil de l'Europe après le sommet de Reykjavik – Strasbourg, 11-12 mars

Un atelier intitulé « Les perspectives des jeunes en action : les accords partiels du Conseil de l'Europe après le Sommet de Reykjavik » s'est tenu au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg, conformément à l'engagement pris par le Conseil de l'Europe d'intégrer une perspective pour la jeunesse dans ses travaux intergouvernementaux à la suite de la **Déclaration de Reykjavik**.

L'atelier, qui réunissait des représentant-es des États membres, d'organisations de jeunesse et de plusieurs accords partiels, dont l'APES, avait pour objectif de rechercher des pistes concrètes de coopération et de renforcer le dialogue avec les jeunes. Les échanges ont notamment porté sur l'utilisation de la **Carte Jeunes européenne** comme outil de communication entre les gouvernements, les jeunes et les accords partiels, et ont permis de dégager des idées pratiques pour une action commune à court et à long terme.

Humans of Sport – Strasbourg, 14-17 avril

Avec le soutien de l'APES, *Humans of Sport* a organisé au Centre européen de la jeunesse un **séminaire de formation** pour des athlètes intersexes, qui ont aussi eu l'occasion de rencontrer un groupe restreint de représentant-es permanents auprès du Comité des Ministres.

Réunion interinstitutionnelle – Paris, 19 juin

L'APES a organisé une réunion interinstitutionnelle à Paris, qui a rassemblé des représentant-es de l'**UNESCO**, de l'**OMS**, de la **Commission européenne**, de l'**Union africaine**, du Commonwealth, de l'**OCDE**, de l'**UNICEF** et du **HCR** dans le but de renforcer la collaboration en matière de politique mondiale du sport. Les participant-es ont fait le point sur leurs priorités actuelles et tenu des échanges ciblés sur le sport et la santé, le sport inclusif, la sécurité dans le sport et l'éthique dans le sport. La réunion a mis en évidence les engagements communs en matière de protection, d'égalité de genre, d'intégrité et d'amélioration des systèmes d'activité physique. Elle s'est conclue par un accord sur l'élaboration d'un calendrier commun d'initiatives et la recherche d'actions coordonnées pour la mise en œuvre des politiques et le renforcement des capacités.

Conférence annuelle de l'Observatoire mondial pour l'égalité de genre et le sport – Lausanne (Suisse), 30 septembre

L'APES a participé à la **Conférence « Égalité de genre et sport+ 2025 – Connecting for Change »**, qui s'est tenue à l'IMD à Lausanne. La conférence annuelle de l'Observatoire mondial pour l'égalité de genre et le sport a réuni des universitaires, des organisations internationales, des organismes des Nations Unies, des fédérations sportives internationales et des représentant-es de la société civile dans le but de favoriser le dialogue, de partager des expériences et d'identifier des stratégies concrètes pour faire progresser l'égalité de genre dans le sport.

L'APES a pu renforcer sa collaboration avec les principaux acteurs internationaux et apporter sa contribution aux échanges sur les stratégies pour l'égalité qui sont fondées sur des données factuelles et axées sur les politiques. L'accent a été mis en particulier sur l'importance des données, du suivi et de l'obligation de rendre compte, notamment sur la promotion des indicateurs élaborés dans le cadre du **projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « Tous-tes ensemble »**, qui servent de cadre de référence pour évaluer les progrès accomplis. Les échanges tout au long de la conférence ont mis en évidence l'intérêt d'associer recherche, politique et pratique pour soutenir un changement durable dans les systèmes sportifs à tous les niveaux.

Conférence de Play the Game sur le thème : « Promouvoir le dialogue pour la démocratie dans le sport » – Tampere (Finlande), 5-8 octobre

Plus de 500 personnes se sont réunies à Tampere, en Finlande, à l'occasion de *Play the Game* 2025 – « Promouvoir le dialogue pour la démocratie dans le sport ». Journalistes, dirigeant-es, chercheurs et chercheuses, athlètes, lanceurs et lanceuses d'alerte étaient rassemblés lors de cette conférence mondiale pour examiner comment assurer le respect des principes démocratiques dans le sport, même lorsque le débat est difficile ou dérangeant.

Le Secrétaire Général adjoint, **Bjørn Berge**, a salué la contribution de *Play the Game* au renforcement de l'intégrité dans le sport, et en particulier son travail en faveur d'une meilleure application des règles et d'une meilleure protection des lanceurs et lanceuses d'alerte. Il a insisté sur la détermination du Conseil de l'Europe à placer les droits humains, l'État de droit et la lutte contre la corruption au cœur de la politique sportive et souligné la nécessité d'offrir aux athlètes des chances équitables et égales, et de les protéger contre l'exploitation et les abus de pouvoir.

Les échanges qui ont eu lieu pendant la conférence ont porté sur un grand nombre de thèmes liés à la démocratie dans le sport, notamment la liberté d'expression, l'obligation de rendre des comptes, la corruption et la protection des enfants. Le Conseil de l'Europe a participé aux séances consacrées à la lutte contre la corruption dans le sport et au projet *Donnons de la voix*, et mis en avant l'importance des recrutements sûrs et de la protection des enfants dans les environnements sportifs.

Rencontre entre la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg, les clubs sportifs locaux et le Conseil de l'Europe – Strasbourg, le 14 octobre

Une réunion a rassemblé au Conseil de l'Europe des représentant-es de la **Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg**, des clubs sportifs locaux et du Conseil de l'Europe. Présidée par **Owusu Tufuor**, adjoint à la maire en charge du sport, elle a été l'occasion de faire le point sur le début de la saison sportive, de présenter les dispositifs d'aide dont peuvent bénéficier les clubs et de présenter les activités de l'Office des sports.

Organisée dans le cadre de *Strasbourg, Capitale européenne du sport 2025*, la réunion a été suivie d'un échange sur les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'éthique, d'intégrité et de prévention de la violence dans le sport. La séance a permis de dresser un panorama des initiatives et des normes européennes en cours et a mis en évidence la pertinence de ces cadres pour les acteurs sportifs locaux.

La réunion a également marqué la reprise du dialogue avec l'Eurométropole et les acteurs locaux du sport, dans le cadre de l'accord de partenariat entre la ville de Strasbourg et le Conseil de l'Europe. Plusieurs pistes de coopération future ont été abordées, notamment des initiatives visant à promouvoir le parasport et le renforcement des capacités des acteurs du sport dans le cadre du projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « Sport pour toutes et tous », la cérémonie de clôture du projet conjoint « Équilibre S4 – Renforcer les piliers sécurité et services de la Convention de Saint-Denis », ainsi que le prochain projet conjoint « Actives et égales », axé sur la santé des femmes et leur pratique sportive.

Conférence annuelle de l'IPACS et 5^e Forum de l'IFSI – Lausanne (Suisse) 23-24 octobre

Le secrétaire exécutif de l'APES a assisté à la conférence annuelle de l'IPACS à Lausanne (Suisse), qui a été suivie du Forum de l'IFSI. Il a ainsi pu mettre en avant la collaboration entre le Conseil de l'Europe et le CIO dans la coordination de l'élaboration du cadre de référence pour la bonne gouvernance. Le Secrétaire Général adjoint, **Bjørn Berge**, a participé au Forum de l'IFSI, où il a réaffirmé la solide collaboration entre les deux organisations ainsi que leur engagement sans faille en faveur de la bonne gouvernance dans le sport.

COOPÉRATION AVEC L'UNION EUROPÉENNE (UE)

Projet conjoint UE-CdE « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport »

Le projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « Tous·tes ensemble : pour une plus grande égalité de genre dans le sport » a été officiellement clôturé les 12 et 13 février à Luxembourg en format hybride (au Centre national sportif et culturel de La Coque et en ligne). L'événement organisé sous la **présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe** a marqué la conclusion de deux années de recherche, de collecte de données et d'élaboration de politiques visant à renforcer l'égalité de genre dans le sport en Europe.

Des représentant-es de la **Commission européenne** et du Conseil de l'Europe, des responsables publics nationaux, des expert-es internationaux, des athlètes et des organisations sportives étaient présents. Cette rencontre a permis de revenir sur les résultats obtenus dans le cadre du projet et d'en présenter les principaux éléments, notamment un rapport analytique complet et une série de recommandations fondées sur des données factuelles sur la situation de l'égalité de genre dans le sport dans 21 juridictions. Le rapport examine six domaines clés : le leadership, l'entraînement et l'arbitrage, la participation du niveau amateur au haut niveau, la prévention de la violence fondée sur le genre, les médias et la communication, ainsi que les politiques et programmes en matière d'égalité de genre dans le sport.

Les échanges ont mis en évidence à la fois les progrès réalisés et les lacunes structurelles qui subsistent. Si de nombreuses organisations sportives ont pris des mesures pour lutter contre les inégalités de genre, les conclusions révèlent une **sous-représentation persistante des femmes aux postes de direction et de décision**, des taux de participation inégaux, un accès limité aux fonctions de coaching et d'arbitrage, ainsi que des écarts entre les engagements politiques et leur mise en œuvre concrète. Une attention particulière a été accordée à la **nécessité de renforcer les mécanismes de suivi, de prévoir des financements spécifiques et de garantir l'obligation de rendre des comptes au niveau des institutions**, pour faire en sorte que les politiques en faveur de l'égalité de genre soient suivies de changements mesurables.

Les échanges pendant ces deux jours ont aussi permis de partager des bonnes pratiques, de replacer les indicateurs «Tous·tes ensemble» dans un contexte mondial et de voir de quelle manière les outils développés dans le cadre du projet peuvent continuer à soutenir l'élaboration des politiques une fois celui-ci officiellement terminé. Les participant-es à la cérémonie de clôture ont souligné qu'il était important de maintenir la dynamique au-delà du terme du projet et insisté sur le fait que les conclusions, les indicateurs et les recommandations devaient rester la référence pour élaborer les politiques, le dialogue et les actions à venir aux niveaux européen et national.



Projet conjoint UE-CdE : « Sport pour toutes et tous : promouvoir l'inclusion et lutter contre la discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap dans le sport »

L'APES a lancé le nouveau projet conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe « Sport pour toutes et tous : promouvoir l'inclusion et lutter contre la discrimination à l'égard des personnes en situation de handicap dans le sport » (mars 2025-août 2026). Il porte sur les difficultés persistantes auxquelles font face les personnes en situation de handicap pour pouvoir pratiquer un sport, notamment les obstacles physiques, sociaux et systémiques, ainsi que la discrimination en ligne, comme le discours de haine et le cyberharcèlement. S'appuyant sur les principes de la Charte européenne du sport et s'inscrivant plus largement dans la philosophie du « **sport pour toutes et tous** », ce projet a pour objectif d'aider les organisations sportives et les pouvoirs publics à créer des environnements sportifs sûrs, accueillants et inclusifs.

Le lancement officiel, auquel ont assisté des représentant-es des États membres de l'APES, d'organisations sportives, de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe, a eu lieu à Strasbourg le 15 mai. Les échanges ont mis en évidence la nécessité de changer de perspective afin de « **faire prévaloir les capacités sur le handicap** » et ont été ponctués de témoignages d'athlètes qui ont fait part de leur expérience personnelle. Une démonstration de cécifoot a aussi eu lieu pour le lancement de ce projet, qui accorde une grande importance à l'accessibilité et à l'inclusion dans la pratique.

Pour la première année de mise en œuvre, les travaux ont été menés autour des axes de la sensibilisation et de l'échange de bonnes pratiques. Concernant les activités de sensibilisation, un **podcast « Sport pour toutes et tous »** a été réalisé autour d'entretiens avec des pratiquant-es de parasport afin de promouvoir des approches inclusives, tant au niveau amateur que pour le haut niveau. Le premier épisode, enregistré lors des Jeux européens paralympiques de la jeunesse qui se sont tenus en 2025 à Istanbul, a mis à l'honneur **Ivo Quendera**, responsable et entraîneur portugais de paracanoe, qui a parlé de l'évolution du sport paralympique et de la nécessité pour les systèmes sportifs de se montrer ouverts et inclusifs.

L'un des moments forts du projet en 2025 a été l'organisation, le 14 octobre, d'un **premier webinaire thématique**. Consacré à la **formation et au perfectionnement des entraîneur-es, arbitres et responsables de parasport**, il s'inscrivait dans le cadre du deuxième volet du projet (échange de bonnes pratiques) et visait à renforcer les capacités professionnelles dans un objectif de promotion de l'inclusion. Cette plateforme a été l'occasion de présenter des initiatives nationales et des parcours de formation innovants, en établissant un lien entre les réalités du terrain et les normes européennes ainsi que les cadres internationaux. Les interventions ont notamment porté sur le coaching dans le parasport en Irlande, les différentes approches nationales en matière de formation des entraîneur-es de parasport, les modèles de formation destinés aux entraîneur-es et aux professeur-es d'éducation physique travaillant avec des athlètes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que le projet ParaManager du Comité paralympique européen. Un débat a conclu la journée sur les thèmes de l'évolution des missions des professionnel-les, des systèmes de formation actuels et des moyens de généraliser les pratiques efficaces, l'objectif étant de formuler des recommandations concrètes qui seront présentées dans le cadre du projet.



COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

Réseaux sociaux

Le compte LinkedIn [Le sport au Conseil de l'Europe](#) (*Sport at the Council of Europe*), qui couvre les activités de la Division Sport et donc de l'APES, a été lancé en mars et mis à jour en permanence tout au long de l'année. À la fin de l'année 2025, il avait enregistré 1 920 nouveaux abonnés. Ses contributions ont généré dans l'année 92 965 vues, 2 178 réactions, 61 commentaires et 86 republications.

Les comptes LinkedIn, BlueSky, X, Facebook, Instagram et YouTube du Conseil de l'Europe ont également contribué à augmenter la visibilité de l'APES grâce au partage ou à la création de contenus mettant en lumière ses événements, projets et initiatives.

Site web

Au cours de l'année 2025, le site internet de la Division Sport www.coe.int/sport a constamment été mis à jour, notamment avec des articles sur les activités de l'APES. Il a enregistré 78 058 visites au total pendant ces douze mois.

L'Accord partiel élargi sur le sport (APES) offre une plateforme de coopération intergouvernementale entre les autorités publiques de ses Etats membres. Il permet aussi le dialogue entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les ONG. Cette concertation contribue à une meilleure gouvernance, afin de rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr.

Le rapport d'activité annuel donne un aperçu des points forts de l'année en question. Dans ce rapport d'activité, vous trouverez les principaux événements et activités organisés ou coorganisés par l'APES en 2025, comprenant des réunions, des conférences et autres activités qui contribuent au développement du sport pour toutes et tous, et à la mise en œuvre des valeurs et principes du sport qui figurent dans la Charte européenne du sport.



www.coe.int/sport

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.